



“Entre nous,
tout est
transparent.”

Tarif
général

au 17 septembre 2019

Bienvenue chez Fortuneo

Créée en 2000, Fortuneo est une banque en ligne qui propose une gamme complète de produits et services : compte bancaire, Bourse, épargne, assurance-vie, crédit immobilier et assurance auto.

DE SOLIDES GARANTIES



L'actionnaire de référence de Fortuneo est le Crédit Mutuel Arkéa, présent sur l'ensemble des métiers de la banque, de la finance et de l'assurance. Le Crédit Mutuel Arkéa compte 4,5 millions de sociétaires et clients. Fortuneo est dotée des agréments de Banque, de prestataire de services d'investissement par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et de courtier en assurance par l'ORIAS (Organisme du Registre des Intermédiaires en Assurance).

Agréments consultables sur www.acpr.banque-france.fr et www.orias.fr

VOS POINTS DE CONTACT

- Le portail Internet : fortuneo.fr
- Le portail sur téléphone portable :
- site mobile : m.fortuneo.fr
- Application iPhone/iPad/Android
- Le Service Clients au 02 98 00 29 00
(coût de la communication : tarif en vigueur selon l'opérateur du client)
- Le Service Commercial au
0 800 800 040 > Service & appel gratuits
- Le Service Patrimonial à Paris La Défense au
0 800 800 040 > Service & appel gratuits

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
BANQUE À DISTANCE	5
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	5
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	6
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	6
DÉCOUVERTS ET PRÊTS	7
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	7
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	10
RÉSOLUDRE UN LITIGE	11

La Tarification proposée par Fortuneo, tout comme les Conditions Générales en vigueur, est également disponible sur fortuneo.fr ou sur simple demande auprès du Service Clients. Les tarifs reportés sur le document format PDF mis en ligne prévalent sur ceux mentionnés sur tout autre support, notamment en cas d'éventuelle discordance.

Les tarifs et prestations signalés par un ** s'entendent TVA incluse (au taux en vigueur), les autres prestations n'étant pas assujetties à cette taxe. À ces coûts peuvent s'ajouter des frais de port, de télécommunication, d'intermédiaires ou de prestataires. Les tarifications et principales dates de valeur mentionnées dans le présent document sont également applicables aux comptes espèces associés aux comptes de titres ordinaires et comptes sur livret, sauf mention contraire. Les glossaires élaborés par le secrétariat général du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) dans les domaines de la banque, de l'assurance, de l'épargne et des placements financiers sont disponibles sur fortuneo.fr. Ils ont pour objet de définir les termes et libellés ainsi que de présenter les caractéristiques des produits bancaires, d'épargne, d'assurance et financiers.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet)	GRATUIT (hors coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT (jusqu'à 10 par mois, au-delà 2,50 € par tranche de 10 alertes reçues)
Frais de tenue de compte	GRATUIT
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (carte de débit)	GRATUIT*
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (carte de crédit)	GRATUIT*
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	GRATUIT (service réservé aux clients droit au compte ou en situation de fragilité financière)
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	GRATUIT
Cotisation à l'offre d'assurance Essentielle perte ou vol des moyens de paiement Fortuneo	GRATUIT
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) : - Par l'Internet	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention	GRATUIT

* Sous réserve de réaliser une opération carte par mois (pour CB Mastercard ou CB Gold Mastercard) ou de respecter la condition de flux mensuel (pour CB World Elite Mastercard). À défaut, des frais s'appliquent – voir tableau « Conditions d'octroi et d'usage cartes ».

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

COMPTE BANCAIRE

■ Ouverture de compte	GRATUIT
■ Clôture de compte	GRATUIT
■ Changement de domiciliation bancaire - Service d'aide à la mobilité	GRATUIT
■ Délivrance liste des opérations automatiques et récurrentes (document remis au client à sa demande lors de la clôture de son compte)	GRATUIT
■ Relevé de compte mensuel	GRATUIT
■ Récapitulatif annuel de frais	GRATUIT
■ Frais de tenue de compte	GRATUIT
■ Conformément à la réglementation, l'ensemble des frais sur un compte inactif ⁽¹⁾ est plafonné à 30€ par an.	

SERVICES OU OPÉRATIONS (POUR TOUT TYPE DE COMPTE)

■ Dossier successoral**	300 €
■ Relevé Imprimé Fiscal Unique (IFU)	GRATUIT en ligne, 5 € par courrier postal (sur demande)
■ Duplicata d'un relevé de compte	6 € par relevé
■ Édition des coordonnées bancaires (IBAN/BIC)	GRATUIT en ligne, 5 € sinon
■ Procuration : mise en place, modification ou suppression	GRATUIT
■ Changement d'adresse ou de coordonnées personnelles (téléphone, e-mail, adresses fiscale et postale)	GRATUIT
■ Frais d'envoi en recommandé (hors chéquier)	3,50 € + frais postaux en vigueur
■ Frais de recherche de documents	10 € par page
■ Délivrance d'attestations diverses**	12 €
■ Services bancaires de base dans le cadre du droit au compte	GRATUIT
■ Offre spécifique pour la clientèle en situation de fragilité financière	GRATUIT

PRINCIPALES DATES DE VALEUR (EN JOURS CALENDAIRES)

■ Remise de chèques ⁽²⁾	Jour de la remise
■ Émission d'un virement	Jour de l'opération
■ Réception d'un virement	Jour de réception des fonds
■ Paiement d'un prélèvement	Jour de l'échéance du prélèvement
■ Paiement d'un chèque	Jour de présentation
■ Paiement par carte :	
- cartes de débit (cartes à débit immédiat)	Jour de l'opération
- cartes de crédit (cartes à débit différé) (factures stockées du 20 du mois précédent au 19 du mois en cours)	dernier jour calendaire du mois

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Les dates de valeur appliquées aux opérations sur comptes sur livret ne sont pas visées ci-dessous, ces dernières étant soumises à la règle des quinzaines.

■ Réception d'un virement avec change	J ouvré (J = date de valeur indiquée par la banque émettrice)
■ Réception d'un virement sans change	J (J = date de valeur indiquée par la banque émettrice)
■ Émission d'un virement avec change	J (J = date d'opération)
■ Émission d'un virement sans change	J (J = date d'opération)

(1) Un compte bancaire est considéré comme inactif, au sens de la Loi Eckert, lorsqu'il n'a fait l'objet d'aucune opération à l'initiative de son titulaire (ou personne habilitée), et que celui-ci ne s'est pas manifesté et n'a effectué aucune autre opération sur un autre compte ouvert à son nom dans l'établissement pendant 12 mois. Un compte est également considéré comme inactif lorsque, 12 mois après le décès du titulaire du compte, les héritiers ne se sont pas manifestés auprès de l'établissement pour faire valoir leurs droits. (2) Nous consulter pour les remises de chèque(s) à l'international.

BANQUE À DISTANCE

- Frais d'utilisation des services de banque à distance (ordinateur, mobile, tablette)⁽¹⁾ **GRATUIT**
- Réédition du code secret d'accès aux comptes** **GRATUIT en ligne, 5 € sinon**
- Alertes e-mail **GRATUIT**
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS **GRATUIT jusqu'à 10 par mois, au-delà par tranche de 10 suivantes : 2,50 €**

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CONDITIONS D'OCTROI⁽²⁾ ET D'USAGE CARTES

CARTES BANCAIRES	CARTE CB MASTERCARD	CARTE GOLD CB MASTERCARD	CARTE WORLD ELITE CB MASTERCARD
	GRATUIT CARTE DE DÉBIT (DÉBIT IMMÉDIAT)	GRATUIT CARTE DE DÉBIT OU CARTE DE CRÉDIT (DÉBIT IMMÉDIAT OU DIFFÉRÉ)	GRATUIT CARTE DE DÉBIT OU CARTE DE CRÉDIT (DÉBIT IMMÉDIAT OU DIFFÉRÉ)
CONDITIONS D'OCTROI			
Compte bancaire individuel ou compte bancaire joint avec une seule carte	1 200 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription OU 5 000 € d'épargne chez Fortuneo	1 800 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription OU 10 000 € d'épargne chez Fortuneo (+ 1 500 € de revenus nets mensuels pour une carte de crédit (débit différé))	4 000 € de revenus nets mensuels minimum, à justifier à la souscription
Compte bancaire joint avec deux cartes ⁽³⁾	2 400 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription OU 5 000 € d'épargne chez Fortuneo	2 700 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription OU 10 000 € d'épargne chez Fortuneo (+ 2 500 € de revenus nets mensuels pour une carte de crédit (débit différé))	5 500 € de revenus nets mensuels minimum, à justifier à la souscription
CONDITIONS D'USAGE			
	Carte gratuite sous réserve d'une opération carte par mois. Le non-respect de cette condition entraîne une facturation de 3 € par mois⁽³⁾.	Carte gratuite sous réserve d'une opération carte par mois. Le non-respect de cette condition entraîne une facturation de 5 € par mois⁽³⁾.	Carte gratuite sous réserve d'un versement mensuel de 4 000 € sur le compte Fortuneo par carte World Elite détenue. Le non-respect de cette condition entraîne une facturation de 50 € par trimestre.

i Dans le cas d'un compte joint avec deux cartes, il n'est possible de souscrire qu'une seule World Elite CB MasterCard. Lorsque les deux cartes sont différentes, les conditions d'octroi à respecter sont celles de la carte la plus haut de gamme. Les exigences d'utilisation sont valables pour chacune des cartes d'un compte bancaire joint.

PAIEMENTS ET RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

OPÉRATIONS EN EUROS

- Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets en euros⁽⁴⁾ **GRATUIT**
- Paiement par carte en euros **GRATUIT**

OPÉRATIONS DANS UNE MONNAIE AUTRE QUE L'EURO

- Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets en devises⁽⁴⁾ **1,94% du montant de l'opération**
- Paiement par carte en devises **1,94% du montant de l'opération**

AUTRES OPÉRATIONS ET SERVICES

- Alimentation du compte par carte bancaire **GRATUIT**
- Modification de plafond d'utilisation **GRATUIT**
- Recherche sur contestation fondée sur carte **GRATUIT**
- Recherche sur contestation non fondée sur carte **40 €**
- Refabrication de carte défectueuse **GRATUIT**
- Remplacement anticipé avant échéance avec gamme identique (sauf carte défectueuse) **10 €**
- Remplacement anticipé avant échéance avec montée en gamme⁽²⁾ :
 - vers une Gold CB MasterCard **20 €**
 - vers une World Elite CB MasterCard **50 €**
- Personnalisation du code confidentiel de la carte **GRATUIT**
- Renvoi du code confidentiel de la carte **7 €**
- Frais de capture carte **30 €**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le porteur **GRATUIT**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque **GRATUIT**
- Paiement sécurisé Internet **GRATUIT**
- Service de Paiement Mobile⁽⁵⁾ **GRATUIT**

(1) Hors coûts de connexion et opérateurs. (2) Délivrance sous réserve des conditions d'octroi, des vérifications d'usage et de l'accord de Fortuneo. (3) Frais prélevés si aucune opération (paiement ou retrait) avec la carte n'est débitée sur le compte support sur une période d'un mois calendaire. La date de l'opération est prise en compte et non celle du débit. (4) Hors frais éventuellement appliqués par l'établissement propriétaire du distributeur automatique de billets. (5) Selon disponibilité du service et compatibilité du téléphone mobile.

VIREMENTS

VIREMENTS SEPA EN EUROS⁽¹⁾⁽²⁾

■ Frais par virement occasionnel en ligne	GRATUIT
■ Frais de mise en place ou de modification d'un virement permanent en ligne	GRATUIT
■ Frais par virement occasionnel ou permanent non réalisé en ligne	5 €
<small>Dans le cas d'un virement permanent, ces frais s'appliquent uniquement à la mise en place. Dans le cas d'indisponibilité site ou de blocage des virements sur fortuneo.fr ou sur les applications Fortuneo (ex : dépassement du plafond de virement autorisé), les frais ne seront pas appliqués par Fortuneo.</small>	
■ Création du bénéficiaire en ligne	GRATUIT
■ Frais de réception d'un virement	GRATUIT

VIREMENTS NON SEPA OU VIREMENTS SEPA HORS EUROS⁽³⁾

■ Frais d'émission d'un virement	0,1% min. 23 €
■ Frais de réception d'un virement	12 €
■ Commissions additives :	
- commission de change ⁽⁴⁾	0,1% min. 15 €
- marge de change sur transfert/rapatriement ⁽⁵⁾	1% sur taux de change appliqué
- frais par virement occasionnel incomplet ⁽⁶⁾	6 €
- tout frais au donneur d'ordre (si mode « OUR » exigé)	11 €

PRÉLÈVEMENTS SEPA⁽⁷⁾

■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
■ Frais d'opposition sur prélèvement	GRATUIT

CHÈQUES

■ Frais de commande de chéquier ou de bordereaux de remise de chèque(s)	GRATUIT en ligne, 5 € sinon
■ Frais d'envoi de chéquier :	
- simple	GRATUIT
- recommandé	GRATUIT
- envoi à l'étranger	3,50 € + frais postaux en vigueur
■ Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	GRATUIT
■ Frais d'émission d'un chèque en ligne / Frais d'émission d'un chèque de banque en ligne :	
- envoi simple	GRATUIT
- envoi recommandé	5 €
■ Frais d'émission d'un chèque de banque non réalisé en ligne	5 €
■ Frais d'annulation d'une demande de chèque en ligne / Frais d'annulation d'un chèque de banque en ligne	5 €

CHÈQUES À L'INTERNATIONAL

■ Paiement d'un chèque à l'international	0,1% min. 25 €
■ Impayé - Prorogation	20 €
■ Remise de chèque payable à l'étranger reçu impayé	30 €
■ Encaissement SBF (Sauf Bonne Fin)	0,1% min. 30 €
■ Encaissement CAE (Crédit Après Encaissement)	0,1% min. 40 €
■ Commissions additives :	
- commission de change additive ⁽⁸⁾	0,1% min. 15 €
- marge de change ⁽⁸⁾	1% sur taux de change appliqué

ESPÈCES ET DEVICES

■ Livraison d'euros ou de devises par transporteur	17 €
■ Frais de traitement d'une commande d'euros	1,2% du montant de la commande HT

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE

L'offre spécifique proposée aux clients en situation de fragilité financière comprend les services bancaires prévus à l'article R312-4-3 du Code monétaire et financier. Fortuneo a décidé de plafonner l'ensemble des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte des personnes bénéficiant de l'offre spécifique à 0 €.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Fortuneo a décidé de plafonner les frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte à hauteur de 25 € par mois pour les personnes identifiées comme en fragilité financière et éligibles à l'offre spécifique.

COMMISSION D'INTERVENTION

La commission d'intervention est la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte néces-

(1) Le virement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (numéro de compte international) et d'un code BIC (code SWIFT de la banque), être émis en mode « SHARE » (frais partagés). (2) Depuis le 1^{er} mai 2009, l'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) couvre l'Espace Economique Européen (28 états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ainsi que la Suisse, Monaco, la Principauté d'Andorre et la cité du Vatican. (3) Le virement NON SEPA implique au moins un pays n'appartenant pas à la zone SEPA. Le virement SEPA hors euros implique des pays de la zone SEPA mais n'utilisant pas l'euro comme monnaie nationale. (4) Commission non perçue pour les opérations en euros. (5) Conditions appliquées pour les devises suivantes : USD, GBP, JPY, CAD, CHF, CZK, NOK, PLN, HKD, NZD, AUD, SEK, MAD, DKK, ZAR, HUF, CNY. Pour les autres devises, nous consulter. (6) Commission additionnelle sur la réception ou l'émission de virements applicable dès lors que les renseignements nécessaires (RIB, IBAN, BIC, etc.) sont absents ou erronés et nécessitent l'intervention de la banque. (7) Le prélèvement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (N° de compte international). (8) Commission non perçue pour les opérations en euros.

sitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, etc.).

■ Commission d'intervention **GRATUIT**

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **GRATUIT**
 ■ Frais de retour NPAI** (N'habite Plus à l'Adresse Indiquée) **5€**
 ■ Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) **10% du montant de la saisie, 69€ max**
 ■ Frais par saisie attribution/saisie conservatoire/saisie de valeurs mobilières **69€**

INCIDENTS DE PAIEMENT

■ Frais de rejet de tout ordre de paiement⁽¹⁾ (par opération rejetée) **20€**
 ■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **12€**
 ■ Forfait de frais par chèque rejeté < ou = 50€ pour défaut de provision⁽²⁾ **30€**
 ■ Forfait de frais par chèque rejeté > 50€ pour défaut de provision⁽²⁾ **50€**
 ■ Rejet d'un chèque non-conforme **10€**
 ■ Passage en débit immédiat suite incidents **15€**
 ■ Mise en demeure avec recommandé **10€**
 ■ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **21€**
 ■ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **30€**

DÉCOUVERTS ET PRÊTS

DÉCOUVERTS

■ Intérêts débiteurs pour découvert en compte autorisé⁽³⁾ **7%**
(Exemple chiffré : pour un découvert de 500€ utilisé pendant 2 mois au taux nominal annuel de 7%, sans frais de dossier et sans assurances, TAEG de 7,1096% et coût total du crédit : 5,849€)
 ■ Intérêts débiteurs pour découvert en compte non autorisé⁽³⁾ **16%**
(Exemple chiffré : Pour un découvert de 500€ utilisé pendant 2 mois au taux nominal annuel de 16%, sans frais de dossier et sans assurances, TAEG de 16,9589% et coût total du crédit : 13,37€)

PRÊTS IMMOBILIERS

■ Services :
 - demande de financement **GRATUIT**
 - taux, assurances, garanties **nous consulter**
 - frais de dossier à l'octroi du prêt **GRATUIT**
 - frais d'étude (en cas d'annulation du dossier) **GRATUIT**
 ■ Demande d'attestations diverses :
 - réédition du tableau d'amortissement **GRATUIT en ligne, 15€ sinon**
 - attestation de prêt à jour/de fin de prêt **15€**
 - frais de recherche sur dossier de prêt archivé **20€**
 - information annuelle des cautions (par an, par caution, par prêt) **GRATUIT**
 ■ Modification des caractéristiques du prêt en gestion :
 - changement de date de prélèvement des échéances (modification de quantième) **GRATUIT**
 - frais pour traitement donnant lieu à l'édition d'un avenant (hors dispositions réglementaires contraires) **900€**
 ■ Remboursement anticipé :
 - décompte prévisionnel de Remboursement Anticipé Partiel/Total **GRATUIT**
 - indemnités de Remboursement Anticipé **GRATUIT, hors reprise de prêt par un établissement externe (plafond légal en vigueur)**

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

LIVRET + / LIVRET + ENFANT

■ Taux de rémunération annuel brut **disponible sur fortuneo.fr**
 ■ Ouverture de compte **GRATUIT**
 ■ Frais de tenue de compte **GRATUIT**
 ■ Clôture de compte **GRATUIT**
 ■ Versements **GRATUIT**
 ■ Retraits **GRATUIT**
 ■ Relevé de compte annuel sur site **GRATUIT, par courrier postal (sur demande) : 1€**
 ■ Dépôt minimum **10€**
 ■ Plafond Livret + **10 000 000€**
 ■ Plafond Livret + Enfant **10 000€**

LIVRET A - LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE (LDDS)

■ Taux de rémunération annuel net **disponible sur fortuneo.fr**
 ■ Ouverture de compte **GRATUIT**
 ■ Frais de tenue de compte **GRATUIT**
 ■ Clôture de compte **GRATUIT**
 ■ Versements **GRATUIT**

(1) Pour les rejets inférieurs à 20€, le montant facturé ne pourra pas dépasser le montant rejeté. (2) Tarif incluant : l'information préalable au rejet, la lettre d'injonction, la déclaration Banque de France, l'affectation de provision et le certificat de non-paiement. (3) Découvert autorisé : taux nominal annuel de 7% en vigueur depuis le 01/01/2018. Découvert non autorisé : taux nominal annuel en vigueur depuis le 16/11/2009. Facturation trimestrielle des agios. Taux susceptible d'évolution et plafonné au taux de l'usure. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) en vigueur est mentionné sur le relevé de compte.

■ Retraits	GRATUIT
■ Relevé de compte annuel sur site	GRATUIT, par courrier postal (sur demande) : 1 €
■ Dépôt minimum	10 €
■ Plafond	disponible sur fortuneo.fr

PLACEMENTS FINANCIERS

FRAIS DE COURTAGE ⁽¹⁾ BOURSE		
TARIFS	0 COURTAGE	OPTIMUM
CONDITIONS	ENCOURS MINIMUM DE 50000€/COMPTE*	SANS CONDITIONS
Marchés Paris, Bruxelles et Amsterdam par ordre exécuté	0€ les 2 premiers ordres inférieurs ou égaux à 10000€ chaque mois calendaire, 20€ à partir du 3 ^e ordre, 0,20% pour tout ordre supérieur à 10000€	1,95€ pour un ordre inférieur ou égal à 500€, 3,90€ pour un ordre entre 500€ et 2000€, 0,20% pour un ordre supérieur
Droits de garde, frais de tenue de compte	GRATUIT	GRATUIT

* Un seul tarif au choix par compte. À l'ouverture, encours minimum de 100 € sur le compte (enveloppe titres et liquidités du PEA/titres et compte espèces liés au compte-titres ordinaire). **Tarif 0 Courtage** : tarif réservé aux compte-titres ordinaires. Sont exclus les PEA. 120 € prélevés par trimestre civil en cas de non respect de l'encours minimum de 50000€ en fin de trimestre civil.

FRAIS DE COURTAGE AUTRES MARCHÉS

■ Marchés US (New York) et Europe présents sur fortuneo.fr	0,20% min. 20 € + 30 € de frais de brokers étrangers
■ Marchés non présents sur fortuneo.fr (uniquement autorisés à la revente)	1% min. 30 € + 30 € de frais de brokers étrangers

FRAIS DE COURTAGE ⁽¹⁾ TRADERS. À PARTIR DE 30 ORDRES PAR MOIS		
TARIFS	TRADER ACTIF	TRADER 100 ORDRES
CONDITIONS	MIN. 30 TRANSACTIONS/MOIS OU 90 TRANSACTIONS SUR LES 3 DERNIERS MOIS*	MIN. 100 TRANSACTIONS/MOIS OU 300 TRANSACTIONS SUR LES 3 DERNIERS MOIS*
Marchés Paris, Bruxelles et Amsterdam par ordre exécuté	9,50€ pour un ordre inférieur ou égal à 10000€, 0,12% pour un ordre supérieur	6,50€ pour un ordre inférieur ou égal à 100000€, 0,10% pour un ordre supérieur
Droits de garde, frais de tenue de compte	GRATUIT	GRATUIT

* Un seul tarif au choix par compte. À l'ouverture, encours minimum de 100€ sur le compte (enveloppe titres et liquidités du PEA/titres et compte espèces liés au compte-titres ordinaire). **Tarif Trader Actif** : 59,80€ prélevés par mois si moins de 30 transactions par mois ou moins de 90 transactions sur les 3 derniers mois. **Tarif Trader 100 ordres** : compensation de 3€ par ordre exécuté et de 6,50€ par ordre non exécuté si moins de 100 transactions par mois ou moins de 300 sur les 3 derniers mois.

FRAIS DE COURTAGE AUTRES MARCHÉS

■ Marchés US (New York)	9,50€ pour un ordre inférieur ou égal à 10000€, 0,12% au-delà
■ Marchés Europe présents sur fortuneo.fr	0,20% min. 20 € + 30 € de frais de brokers étrangers
■ Marchés non présents sur fortuneo.fr (uniquement autorisés à la revente)	1% min. 30 € + 30 € de frais de brokers étrangers

SIMULATION DES COÛTS ET FRAIS SUR UNE ANNÉE (INFORMATION MIF 2)

Hypothèse de calcul des coûts et frais sur 1 ordre action effectué sur Euronext Paris.

TARIFS		0 COURTAGE				OPTIMUM					
Montant brut investi	Frais de courtage par ordre exécuté	Droit de garde / frais de tenue de compte		TOTAL		Frais de courtage par ordre exécuté		Droit de garde / frais de tenue de compte		TOTAL	
1500€	0€ 0%	0€	0%	0€	0%	3,90€	0,26%	0€	0%	3,90€	0,26%

TARIFS		TRADER ACTIF				TRADER 100 ORDRES					
Montant brut investi	Frais de courtage par ordre exécuté	Droit de garde / frais de tenue de compte		TOTAL		Frais de courtage par ordre exécuté		Droit de garde / frais de tenue de compte		TOTAL	
12000€	14,40€ 0,12%	0€	0%	14,40€	0,12%	6,50€	0,05%	0€	0%	6,50€	0,05%

SERVICE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

■ Couvertures/Positions maximales autorisées sur le SRD :	
- espèces	levier 5
- actions éligibles SRD et FCP/SICAV référencés	levier 2,5
- obligations	levier 2,5
- FCP/SICAV non référencés, valeurs volatiles	levier 1

(1) Les frais de courtage sont prélevés par jour d'exécution en cas d'exécution fractionnée d'un ordre sur plus d'un jour de Bourse.

COMMISSION DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (CRD)

- Si aller/retour dans la journée (même quantité, même titre) **GRATUIT**
- Tarif 0 Courtage **forfait SRD 0,18% min. 3,59€ à l'aller et au retour/Prorogation 0,60%**
- Tarifs Optimum et Trader Actif **taux journalier 0,0233% soit 0,71% par mois min. 3,59€**
prorogation (report) : 0,24% min. 11,96€ par ligne
- Tarif Trader 100 ordres **taux journalier 0,0233% soit 0,71% par mois min. 3,59€/Prorogation GRATUIT**

OPCVM ET FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS (FIA)⁽¹⁾

TARIFS	FRAIS D'ENTRÉE OU DE SORTIE PRÉLEVÉS PAR FORTUNEO ⁽²⁾	FRAIS DE COURTAGE PAR ORDRE EXÉCUTÉ	FRAIS COURANTS
OPC partenaires	FONDS 0 FRAIS D'ENTRÉE ⁽²⁾	0%	0€ pour les ordres unitaires supérieurs à 500€, sinon 11,96€
	FONDS NÉGOCIÉS ⁽²⁾	1% max	0€ pour les ordres unitaires supérieurs à 500€, sinon 11,96€
OPC non partenaires	Consulter le prospectus AMF/DICI	0€ pour les ordres de rachats unitaires supérieurs à 500€, sinon 11,96€. 30€ à la souscription.	Consulter le prospectus AMF/DICI

(2) Hors éventuels frais prélevés par l'OPC ou la Société de Gestion. Consulter le prospectus AMF/DICI du fonds pour plus d'informations.

RÉTROCESSIONS

Fortuneo, en sa qualité de distributeur, peut recevoir des rétrocessions récurrentes de frais de gestion⁽³⁾, sous forme de commission sur encours, de la part de sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre de la commercialisation d'OPCVM et/ou de FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) étant précisé qu'elle n'en perçoit pas pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA réalisées dans le cadre de l'offre de gestion sous mandat, ni pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA qu'elle ne propose pas dans son offre commerciale. Les taux de rétrocession sont précisés dans le tableau ci-après selon la classification AMF des OPCVM et FIA. Le client est informé du taux de rétrocession dont bénéficiera effectivement Fortuneo au titre de sa souscription préalablement à la validation de tout ordre de souscription sur son site internet ou sur le bulletin qui lui est présenté à signer⁽³⁾. Les conditions de rétrocession convenues entre Fortuneo et les sociétés de gestion pouvant évoluer, le détail des commissions (dernier taux en vigueur, modalités de calcul et de versement) peut être obtenu, à tout moment, sur simple demande adressée à Fortuneo.

Taux de rétrocession les plus bas et les plus hauts en vigueur à la date de parution des présentes conditions tarifaires⁽⁴⁾

OPC	CLASSIFICATION AMF	LES + BAS	LES + HAUTS
		Actions françaises	0,05%
	Actions des pays de la zone euro	0,05%	2,27%
	Actions des pays de l'Union européenne	0,35%	1,71%
	Actions internationales	0,00%	1,80%
	Obligations et autres titres de créances libellés en euros	0,00%	0,90%
	Obligations et autres titres de créances internationaux	0,11%	0,90%
	Monétaire court terme	0,00%	0,61%
	Monétaire	0,01%	0,35%
	Fonds à formule	0,14%	1,34%
	Diversifiés	0,02%	1,53%
	Fonds de capital investissement (FIP/FCPI/FCPR)	0,02%	1,50%
	AUTRES FONDS	LES + BAS	LES + HAUTS
	Fonds étrangers	0,05%	1,35%
	Fonds de fonds alternatifs	0,80%	0,80%

SCPI
Fortuneo peut percevoir également des rétrocessions de la part de sociétés de gestion dans le cadre de la commercialisation de SCPI. Ces commissions ponctuelles sont exprimées sous forme d'un taux de rétrocession sur le montant de la souscription, taux qui peut varier en fonction de chaque SCPI selon les accords conclus avec les sociétés de gestion. À la date de parution de la présente Tarification, ce taux est compris entre 3,75% (taux le plus bas constaté) et 5% (taux le plus haut constaté). Le détail des commissions peut être obtenu à tout moment sur simple demande adressée à Fortuneo. Le client est informé du taux de rétrocession dont bénéficiera effectivement Fortuneo au titre de sa souscription sur le bulletin qui lui est présenté à signer préalablement à la validation de son ordre.

COMMISSIONS DE PLACEMENT

OBLIGATIONS
Fortuneo peut être amenée à percevoir des commissions de placement de la part des émetteurs d'obligations lorsqu'elle fournit à ces derniers le service de placement à l'occasion d'offre au public d'obligations. Se reporter au prospectus de l'émission obligataire pour toute information sur le montant de ces commissions.

(1) Hors Trackers/ETF. (3) L'absence de mention d'un taux de rétrocession sur le site ou le bulletin de souscription signifie que l'OPCVM et/ou FIA ne fait pas partie de l'offre commerciale de Fortuneo et qu'en conséquence, celle-ci ne percevra aucune rétrocession au titre de la souscription de cet OPCVM et/ou FIA. La liste actualisée des OPCVM et/ou FIA constituant l'offre commerciale de Fortuneo est disponible à tout moment sur son site Internet. (4) Les taux sont fixés dans les conventions de placement conclues entre Fortuneo et les sociétés de gestion et s'appliquent sur les encours détenus par l'ensemble de la clientèle des distributeurs. Ces taux, tels que mentionnés dans le présent tableau, sont en général déterminés par rapport aux taux des frais de gestion réels des fonds, lesquels peuvent être ajustés ponctuellement à la baisse et/ou à la hausse dans la limite du taux maximum prévu dans le DICI/prospectus. En conséquence, les taux effectivement pratiqués ne peuvent être connus qu'à l'issue du règlement de la commission à Fortuneo dont la fréquence est généralement trimestrielle. Toutefois, en cas d'intégration d'un nouveau fonds dans l'offre, et à défaut d'un premier règlement de commission ayant permis à Fortuneo de connaître le taux effectivement pratiqué, le taux communiqué est déterminé par rapport au taux maximum des frais de gestion figurant dans le DICI/prospectus.

SIMULATION DES COÛTS ET FRAIS SUR UNE ANNÉE (INFORMATION MIF 2)

Hypothèse de calcul des coûts et frais sur 1 ordre de souscription OPC.

	Montant brut investi	Frais d'entrée		Frais de courtage par ordre exécuté		Frais courants ⁽²⁾		Dont rétrocession perçues par Fortuneo ⁽³⁾		TOTAL	
OPC partenaire ⁽¹⁾	2000€	0€	0%	0€	0%	20€	1%	10€	0,50%	20€	1%
OPC non partenaire	2000€	60€	3% ⁽²⁾	30€	1,50%	20€	1%	0€	0%	110€	6%

OUTILS ET SERVICES

- Fiche détaillée par fonds, Actualités, Sélecteur multicritère, Comparateur de fonds, Notation Morningstar, Accès aux documents de référence des sociétés de gestion et des fonds (DICI, reporting, etc.) **GRATUIT**

ORDRES PAR TÉLÉPHONE

- Tarifs 0 Courtage et Optimum **+ 7,18€**
- Tarifs Trader Actif et Trader 100 ordres **+ 3,59€**

OUTILS ET FLUX

- Programmation d'Ordres Intelligents® **GRATUIT**
- Accès à la plateforme de trading Live Trader **GRATUIT**
- Alertes et avis d'exécution SMS **GRATUIT jusqu'à 10 par mois, au-delà par tranche de 10 suivantes : 1,80€**
- Accès aux cours en flux continu sur Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam) **GRATUIT**
- Accès aux cours en flux continu sur les marchés US **GRATUIT si un ordre par mois** sinon 5,98€ par mois**
- Abonnement au service Portefeuilles types* * **8€ par mois**

GESTION SOUS MANDAT

- 4 profils de gestion disponibles **Nous consulter**

AUTRES OPÉRATIONS ET SERVICES BOURSE

- Ordres non exécutés ou annulés **GRATUIT**
- Taux de change appliqué à Fortuneo par l'intermédiaire financier **Taux de change J (jour de négociation) ou, si position de l'intermédiaire financier excédentaire ou déficitaire à J sur la devise, Taux de change "J+1" + 0.30%**
- Avis d'opéré, par transaction, sur site **GRATUIT, par courrier postal (sur demande) : 1€**
- Avis d'OST, sur site **GRATUIT, par courrier postal (sur demande) : 1€**
- Relevé de liquidation mensuel⁽⁴⁾, sur site **GRATUIT, par courrier postal (sur demande) : 1€**
- Relevé espèces mensuel⁽⁴⁾, sur site **GRATUIT, par courrier postal (sur demande) : 1€**
- Relevé de titres trimestriel, sur site **GRATUIT, par courrier postal (sur demande) : 1€**
- Relevé PEA ou PEA-PME trimestriel, sur site **GRATUIT, par courrier postal (sur demande) : 1€**
- Saisie d'une instruction OST **GRATUIT, en ligne, 1€ sinon**
- Souscription, attribution de titres, échange, encaissement de coupons, remboursement d'obligations **GRATUIT**
- Inscription et cession de titres non cotés **300€**
- Clôture de compte-titres ordinaire **GRATUIT**
- Clôture de PEA ou PEA-PME* * **85€**
- Transfert de PEA ou PEA-PME vers un autre établissement hors frais de transfert de titres* * **85€**
- Changement de tarif courtage Bourse après ouverture de compte **60€**
- Transfert ou donation de titres Bourse France vers un autre établissement ou vers le compte d'un tiers* * **12€ par ligne**
- Transfert ou donation de titres Bourses étrangères et FCP/SICAV vers un autre établissement ou vers le compte d'un tiers* * **60€ par ligne**
- Transfert ou donation de titres en nominatif non enregistrés Euroclear ou non cotés* * **25€ par ligne**
- Attestation de participation à une assemblée générale* * **6€ par ligne**
- Duplicata de relevé de compte **6€ par relevé**
- Nantissement pour un établissement tiers hors Crédit Mutuel **20€**
- Intervention pour solde débiteur ou insuffisance de couverture avec ou sans envoi de recommandé **27€**

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE NON VIE

- Cotisation à l'offre d'assurance Essentielle perte ou vol des moyens de paiement Fortuneo **GRATUIT**
- Cotisation à l'offre d'assurance Complète⁽⁵⁾ **1^{er} titulaire : 18€/an - 2nd titulaire : 12€/an**
- Assurance auto **Retrouvez tous nos tarifs en réalisant votre devis en ligne sur fortuneo.fr**
- Assurance vol d'espèces⁽⁶⁾ (devises uniquement) **10€ pour une commande de 0€ à 500€/20€ pour une commande de 500€ à 1000€**

ASSURANCE-VIE • CONTRAT FORTUNEO VIE

- Frais à l'entrée **GRATUIT**
- Frais sur versements **GRATUIT**

(5-1) La liste des Valeurs réévaluées est disponible sur le site fortuneo.fr. (6-2) montant variable en fonction des fonds - consulter le prospectus AMF/DICI du fonds. (7-3) Inclus dans les frais courants, montant variable en fonction des fonds - consulter la fiche valeur des fonds disponible sur fortuneo.fr. (1-4) Sous réserve d'opération enregistrée depuis la date d'arrêté du précédent relevé. (2-5) Cotisation annuelle révisable. Pour le second titulaire : cotisation annuelle appliquée lorsque le premier titulaire détient un contrat d'assurance moyens de paiement proposé par Fortuneo. (3-6) Le montant maximum garanti par l'assurance vol d'espèces est de 1000€.

■ Frais en cours de vie du contrat ⁽¹⁾ :	
- frais annuels de gestion sur les fonds en euros	0,60%
- frais annuels de gestion sur les supports en unités de compte en Gestion Libre	0,75%
- frais annuels de gestion sur les supports en unités de compte en Gestion sous Mandat (offre commercialisée depuis octobre 2016)	0,85%
■ Relevé d'information (annuel)	GRATUIT
■ Certificats fiscaux (annuel)	GRATUIT
■ Confirmation (versement, arbitrage, rachat)	GRATUIT

FRAIS DE SORTIE

■ Rachat partiel ou total	GRATUIT
■ Rachats partiels programmés	GRATUIT
■ Option pour la remise de titres en cas de rachat total ou de décès	1 % des fonds gérés réglés sous forme de titres

AUTRES FRAIS

■ Arbitrage	GRATUIT en ligne, 28 € sinon
■ Les SCPI/SCI/OPCI/ETF supportent des commissions de souscription inhérentes à ces supports. Elles sont consultables sur les pages dédiées sur le site Fortuneo.fr rubrique «assurance-vie».	
■ Frais des options de gestion ⁽²⁾	28 €
■ Frais de gestion des rentes	3% du montant de chaque rente

RÉSOLUDRE UN LITIGE

COMMENT RÉSOUDRE UN LITIGE BANCAIRE OU BOURSIER ?

Vous pouvez contacter :

1. Le Service Clients via fortuneo.fr, rubrique « Nous contacter » ou par courrier adressé à :
FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.
2. En cas de difficultés persistantes, le Service Réclamations par courrier adressé à :
FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9 ou au 02 98 00 29 00 (coût de la communication : tarif en vigueur selon l'opération du client).
3. Et en ultime étape de conciliation, et uniquement dans les cas relevant de sa compétence légale et réglementaire, il vous est possible de saisir le Médiateur auprès de Fortuneo :
 - Soit à l'adresse postale : Monsieur le Médiateur - 29808 BREST CEDEX 9.
 - Soit sur le site : <https://lemediateur.creditmutuelarkea.fr/>

RAPPEL DU CHAMP DE COMPÉTENCE DU MÉDIATEUR BANCAIRE :

Le Médiateur peut être saisi pour les contestations relatives aux contrats et services portant sur les opérations de banque, les services de paiement, le service de mobilité bancaire, ainsi que sur les produits d'épargne concernant les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels.

Le Médiateur auprès de Fortuneo exerce sa fonction dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible sur le Site.

Le Client est également informé que l'Autorité des Marchés Financiers dite AMF est habilitée à recevoir de tout intéressé les réclamations qui entrent par leur objet dans sa compétence et à leur donner la suite qu'elles appellent. Elle propose, en tant que de besoin, la résolution amiable des différends portés à sa connaissance par voie de médiation (en savoir plus www.amf-france.org).

L'ensemble des coordonnées pour formuler une réclamation ou saisir le médiateur compétent en fonction du produit/service concerné figure sur fortuneo.fr.

TOUTE RÉCLAMATION PORTANT SUR LES SERVICES DE PAIEMENT PROPOSÉS PAR FORTUNEO SERA TRAITÉE DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE QUINZE JOURS À COMPTER DE SA RÉCEPTION, SAUF CIRCONSTANCE PARTICULIÈRE D'UMENT JUSTIFIÉE. POUR TOUTE AUTRE RÉCLAMATION, LE DÉLAI DE TRAITEMENT EST DE DEUX MOIS.

(1) Les autres frais ainsi que les caractéristiques des options proposées par le contrat Fortuneo Vie sont disponibles sur fortuneo.fr et dans la notice du contrat Fortuneo Vie également sur fortuneo.fr. Les frais susceptibles d'être supportés par les unités de compte sont précisés dans l'annexe de présentation des supports d'investissement de la notice et/ou dans le Document d'Informations Clés et, le cas échéant, l'annexe complémentaire de présentation de chaque support, disponibles sur fortuneo.fr. (2) Sécurisation ou dynamisation des plus-values, dynamisation progressive de l'investissement (investissement progressif) et arbitrages sur alerte à seuil évolutif « Stop Loss Relatif ».

J'aime ma banque.

fortuneo.fr



Crédit photo : Ludovic Zulli - Brochure Tarifaire#1907 01100



Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 €. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° Orias 07 008 441.
Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport géré par Suravenir - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 €. Société mixte régie par le Code des Assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. Suravenir est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).